Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

(Vidéo) Recrudescence des faux Kbis : Infogreffe alerte les entrepreneurs français



EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 29 janvier 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	123 654 987 R.C.S. Vincennes
Date d'immatriculation	23/11/2015
Dénomination ou raison sociale	ENTREPRISE SPECIMEN
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital variable (minimum)	50 000,00 Euros
- Mention n° 149 du 22/06/2023	CONTINUATION DE LA SOCIETE
Adresse du siège	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen
Nomenclature d'activités française (code NAF)	00000
Durée de la personne morale	Jusqu'au 01/01/2090
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Dénomination	ENTREPRISE SPECIMEN
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen
Immatriculation au RCS, numéro	123 654 987 R.C.S. Vincennes

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	AUDIT SPECIMEN
Forme juridique	Société anonyme
Adresse	5/7 avenue de la ville spécimen 100000 Ville Specimen

Infogreffe, partenaire des entrepreneurs et des professionnels du droit et du chiffre, appelle à la plus grande vigilance face à la hausse significative des arnaques aux faux Kbis. Infogreffe rappelle l'importance de vérifier les informations auprès des greffiers des tribunaux de commerce, détenteurs de l'information légale authentifiée en matière de création d'entreprises en France.

A l'ère de l'open data et de l'intelligence artificielle, les fraudes au Kbis prennent une ampleur sans précédent

La fraude au Kbis a fortement augmenté en France ces dernières années. Dans un environnement où l'open data domine de plus en plus, Infogreffe constate que le nombre d'arnaques au Kbis augmente de plus de 100 % en 2024 par rapport aux deux dernières années cumulées. Deux tiers des entreprises ont déclaré avoir été touchées par au moins une tentative de fraude, et un cinquième ont déclaré avoir été touchées plus de cinq fois.

L'ampleur de la fraude est en constante évolution, les cybercriminels accédant à des informations après

la perte ou le vol de documents d'identité, via des messages de phishing et en piratant des ordinateurs, des smartphones et des sites Web qui enregistrent des informations. Les victimes ne se rendent souvent même plus compte que leur identité a été usurpée

Les victimes subissent des escroqueries financières, telle l'obtention de crédit sur la base de fausses informations, et peuvent également être tenues légalement responsables des actions frauduleuses commises au nom de leur entreprise. Et ce, sans mentionner la réputation commerciale de l'entrepreneur qui peut s'en trouver ternie, avec des répercussions à long terme sur son activité. En effet, plus de 30 % des entreprises victimes de fraude ont subi un préjudice supérieur à 10 000€, et 15 % ont subi un préjudice supérieur à 100 000€.

> "La confiance dans les échanges commerciaux repose sur la transparence et la fiabilité des informations. »
>
> *Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe*

Vérifier pour se protéger : les actions mises en place par Infogreffe
Le Kbis est le document officiel attestant l'existence juridique d'une société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS). Il contient des informations essentielles telles que le numéro d'identification de la société (SIREN), la forme juridique, les dirigeants, le capital social et l'adresse. Kbis est utilisé dans de nombreuses transactions commerciales et administratives et constitue un outil de transparence et de légalité des entreprises.

Des vidéos sur le Kbis sont d'ailleurs publiées régulièrement par Infogreffe sur sa chaîne Youtube :

Face à cette recrudescence des fraudes, Infogreffe souhaite rappeler l'importance de vérifier l'authenticité des Kbis avant de procéder à toute opération commerciale ou financière. Les tiers concernés, tels que les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les institutions financières, doivent rester vigilants et utiliser une documentation fiable pour garantir la sécurité des entreprises avec lesquelles ils interagissent.

La bonne nouvelle, c'est que des solutions existent : Infogreffe propose un processus d'authentification rigoureux qui inclut la vérification du numéro de SIREN, l'inscription de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), ainsi que la présence de mentions légales obligatoires.

"La confiance dans les échanges commerciaux repose sur la transparence et la fiabilité des informations », explique Dieudonné Mpouki, président d'Infogreffe qui poursuit : « Infogreffe s'engage précisément à fournir des données précises et à jour pour aider à prévenir les fraudes et à promouvoir un environnement commercial sain et équitable. Ensemble, nous pouvons contribuer à réduire les risques de fraude et à renforcer l'intégrité du système économique."

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

À propos d'Infogreffe
Créé en 1986, Infogreffe est le Groupement d'intérêt économique (G.I.E.) des greffes des tribunaux de commerce français. Distributeur officiel de l'information légale certifiée par des officiers publics et ministériels, Infogreffe est le tiers de confiance numérique de l'économie française.
Le G.I.E. Infogreffe a collecté plus d'un million de formalités en 2023 et peut compter sur 2 000 collaborateurs répartis dans les 141 greffes des tribunaux de commerce implantés en métropole et dans les DROM. Présidé par Me Dieudonné Mpouki, ses services en ligne accompagnent les entreprises et facilitent les moments clés de leur développement.
Les services dématérialisés d'Infogreffe répondent à un double impératif de rapidité dans les démarches et de sécurité pour favoriser le dynamisme et la transparence économiques du pays. Ses services concernent la diffusion de l'information légale des entreprises, la dématérialisation des formalités au registre du commerce et des sociétés, la création d'identités numériques avec MonIdenum, ou bien encore des plateformes dédiées telles que KYC Infogreffe, Marketplace Infogreffe, Axiocap, MesAidesPubliques, etc.

L.G.

Pas de sirène d'alerte pour le 1er mai

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



La Préfecture de Vaucluse vient d'annoncer le report des essais mensuel du système d'alerte et d'information des populations.
« En application de l'article 4 de l'arrêté du 23 juillet 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte, l'essai mensuel du fonctionnement du Système d'Alerte et d'Information aux Populations (SAIP) a lieu le premier mercredi de chaque mois, expliquent les services de l'Etat dans le département. Le premier mercredi de mai 2024 étant un jour férié, l'essai mensuel du mois de mai est reporté au jeudi 2 mai 2024, à 12h15. »

L.G.

Avignon : Les allées de l'Oulle inondées dès ce soir

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Alors que la partie basse des allées de l'Oulle est fermée à la circulation depuis plusieurs jours en raison des risques inondations du Rhône, la commune d'Avignon vient d'annoncer qu'elle avait fait procéder à l'ouverture des vannes

« Compte tenu de la pression exercée par les eaux du Rhône sur les digues des allées de l'Oulle depuis plusieurs jours, et de la lenteur annoncée de la décrue du fleuve, nous sommes contraints de procéder à l'ouverture des vannes ce jour et donc d'inonder une partie du parking des allées de l'Oulle afin d'exercer une contre pression sur la digue », explique la ville.

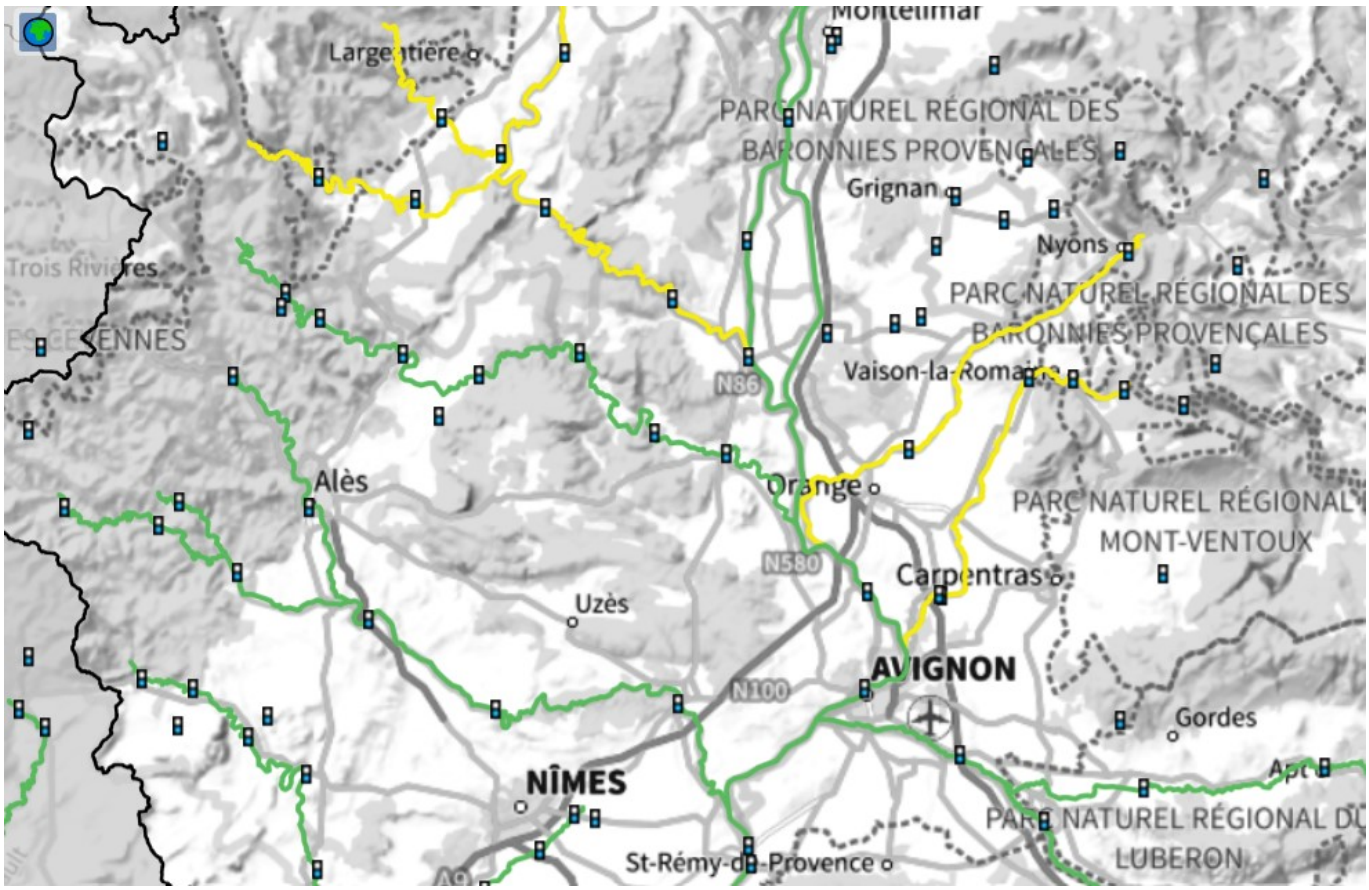
Le retour à une situation normale, et donc la réouverture des voies, interviendront dans les prochains jours, lorsque tout risque sera écarté. En attendant, la circulation dans les deux sens se fera donc le long des remparts.

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Activation de la vigilance crue sur l'Aigues et l'Ouvèze



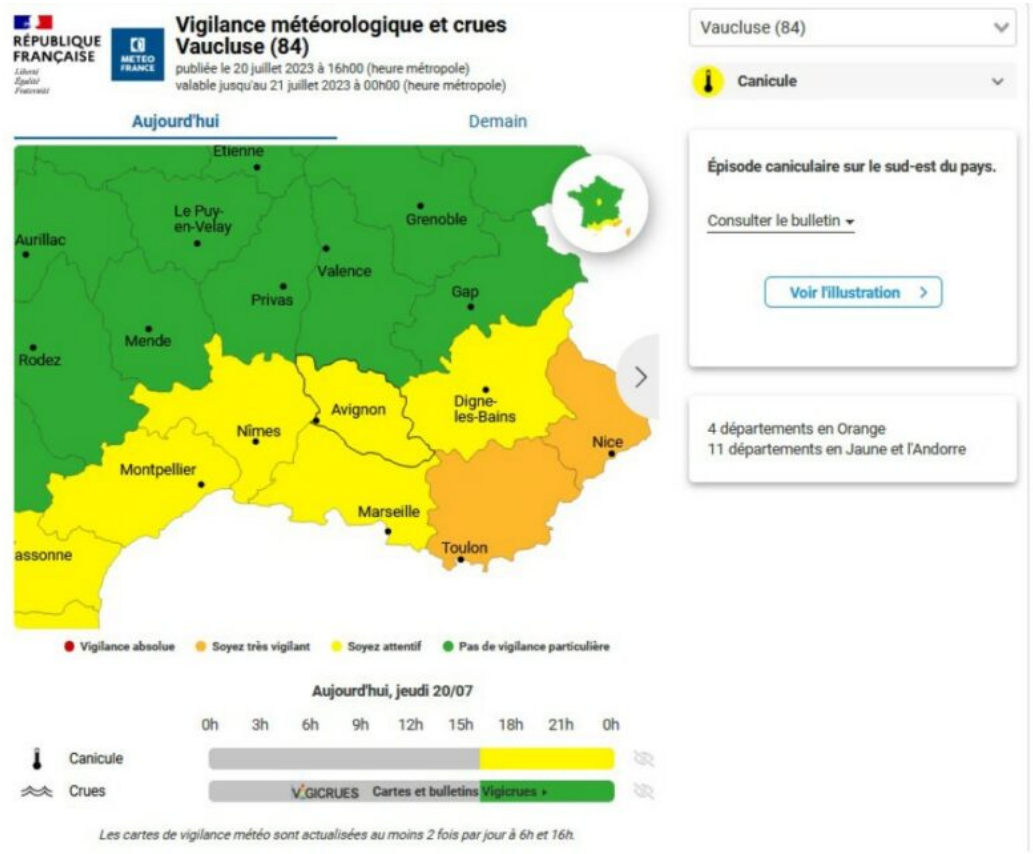
Ce vendredi 20 octobre 2023, le service de prévision des crues Grand Delta a activé le niveau de vigilance 'jaune' sur L'Ouvèze et L'Aigues. Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.Conformez-vous à la signalisation routière.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Levée du niveau ‘alerte canicule’ en Vaucluse



L’alerte est levée à partir d’aujourd’hui 16 heures.

Hier, les services de Météo-France ont anticipé une légère baisse des températures maximales, désormais comprises entre 32 et 35°C. Cette légère baisse, s’est poursuivie aujourd’hui, vendredi 21 juillet, avec 20 à 22°C pour les minimales, et 32 à 34°C pour les maximales.
Cette baisse des températures conduit à la fin de la vigilance orange émise par Météo-France dès ce jour 16h et à un retour à une vigilance de niveau jaune, amenant la préfète de Vaucluse à décider la levée de l’alerte canicule activée depuis mardi 18 juillet dernier.
La vigilance des services reste activée afin de détecter et prendre en charge d’éventuelles conséquences sanitaires tardives de la vague de chaleur.

Numéro utile :
Une plate-forme téléphonique nationale 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), activée de 9h00 à 19h00, donne conseils et recommandations, et traite les demandes d’informations générales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Pour toute information complémentaire :
www.sante.gouv.fr / www.paca.ars.sante.fr / www.santepubliquefrance.fr

Les restrictions d'eau maintenues pour 18 communes de Vaucluse



Ce jeudi 15 juin, la préfecture de Vaucluse a annoncé la levée partielle des restrictions d'eau sur tous les bassins du département, sauf ceux des Sorgues et du Lez. 18 communes sont donc toujours concernées par ces restrictions. Les autres bassins, quant à eux, restent en situation de 'vigilance'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Depuis le 12 mai 2023, les bassins des Sorgues, du Lez, du Calavon-amont, de la Nesque et du Sud-Luberon sont classés en ‘alerte renforcée’ et les bassins du Calavon médian, de l’Ouvèze provençale et du Sud-Ouest du Mont-Ventoux en ‘alerte’. Les autres bassins du Vaucluse ont été maintenus en situation de ‘vigilance’.

Grâce aux fortes pluies des dernières semaines, la situation hydrologique s’est globalement améliorée sur plusieurs bassins, en particulier sur le débit des cours d’eau et l’humidité des sols. Cependant, ces pluies n’ont permis qu’une amélioration relative des nappes phréatiques.

Ainsi, le bassin du Lez n’a malheureusement pas bénéficié de pluies aussi abondantes, entraînant le maintien d’une situation des nappes et des cours d’eau très préoccupante pour la saison. En ce qui concerne le bassin des Sorgues, malgré une amélioration significative des débits, la situation des nappes reste basse. Le bassin du Lez reste donc en ‘alerte renforcée’ et celui des Sorgues passe en ‘alerte’. Les autres bassins du Vaucluse sont quant à eux en situation de ‘vigilance’.

Les 5 communes vauclusiennes du bassin versant du Lez :

- Bollène
- Mondragon
- Mornas
- Valréas
- Visan

Les 13 communes vauclusiennes du bassin versant des Sorgues :

- Althen-des-Paluds
- Châteauneuf-de-Gadagne
- Entraigues-sur-la-Sorgue
- Fontaine-de-Vaucluse
- Jonquerettes
- Lagnes
- Le Pontet
- L’Isle-sur-la-Sorgue
- Morières-Lès-Avignon
- Saint-Saturnin-les-Avignon
- Saumane de Vaucluse
- Vedène
- Velleron

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Les sirènes d’alerte vont à nouveau retentir à Sorgues



Chaque premier mercredi du mois à midi, les essais de sirènes du réseau national d’alerte vont reprendre à Sorgues. L’objectif est de vérifier le bon fonctionnement du système et de sensibiliser la population afin qu’elle reconnaisse le signal en cas d’une éventuelle situation de crise, comme une catastrophe naturelle ou un accident industriel.

Que faire dans le cas d’une vraie alerte ?

Lorsque les sirènes d’alerte retentissent en dehors du test mensuel, il faut : se mettre à l’abri dans un bâtiment, s’informer en privilégiant l’information des antennes de Radio France, France Bleu, ou du réseau France Télévisions.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

En cas de confinement, il faut : arrêter la climatisation, le chauffage et la ventilation, boucher toutes les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées…) pour se protéger d'une éventuelle pollution de l'atmosphère, ne pas aller chercher les enfants à l'école ou à la crèche, évacuer seulement si les autorités en donnent l'ordre, ne pas rester dans un véhicule, ni près des fenêtres, ne pas prendre l'ascenseur, et éviter de téléphoner pour ne pas saturer le réseau.

V.A.

Quatre bassins du département placés en alerte sécheresse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Au vu de l'état des nappes phréatiques et du manque de pluie, quatre bassins du département viennent d'être placés en situation d'alerte sécheresse par la préfecture de Vaucluse.

Depuis le 1er janvier, l'ensemble du Vaucluse subit un déficit pluviométrique. Il ne pleut pas assez. Ce déficit empêche une recharge efficace des nappes d'eau souterraines, dont le niveau est actuellement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

très inférieur à la moyenne, particulièrement dans certains bassins du département. Face à cette situation, la préfecture vient de prendre un arrêté qui place 4 bassins du département en situation d'alerte : les bassins des Sorgues, du Calavon amont, de la Nesque et du Sud-Luberon. Les autres bassins sont, pour l'heure, maintenus en situation de vigilance.

Ce classement en « alerte » entraîne la mise en application des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour les particuliers, les agriculteurs, les industriels et les collectivités. Dans ces 4 secteurs, il est interdit d'arroser les pelouses, massifs fleuris, jardins potagers et terrains de sport de 9h à 19h, mais aussi les espaces verts et les ronds-points. Il est également interdit de laver son véhicule hors des stations de lavage et de remplir sa piscine. Les agriculteurs ont quant à eux l'interdiction de prélever et d'irriguer de 9h à 19h.

Comme en 2022, une attention particulière est apportée dès à présent au suivi de la sécheresse. En cas d'aggravation de la situation et conformément à l'arrêté-cadre départemental, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau plus sévères pourraient être engagées prochainement.

J.R.

Alerte pluie dans le Nord Vaucluse (réactualisé)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse informe que « de fortes précipitations sont en cours sur le Nord du Département (en particulier sur les secteurs Orange/Bollène/Vaison/Valréas). Quelques débordements d'eau et présences de boues sur chaussées sont possibles ; les centres routiers sont en cours d'intervention sur les routes départementales. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 30 octobre 2026

Point de situation à 20h00 :

Les pluies ont cessé sur le secteur Nord Vaucluse. Les points de vigilance suivants restent à signaler sur le réseau routier départemental :

Coupures de routes :

- La RD976 dans Sérignan est coupée par le SDIS, traversée du village impossible par la RD 976. La RD65 reste ouverte pour un accès à la commune par le Nord
- L'Ex RD43 en direction de Piolenc depuis le giratoire RD11 est fermée à la circulation : Route inondée
- La RD237 est barrée par la CCPRO du giratoire 237/238 jusqu'à la RD17 côté Orange
- La RD11 est barrée au droit de l'ex canal de Pierrelatte (menace de rupture), la déviation s'organise par la RD43 et RD172. Le SDIS est sur place

Des déviations sont en place, les routes seront progressivement rouvertes à la circulation cette nuit et demain matin selon les conditions de circulation.

Points d'attention particuliers :

- RD 51 Cairanne Nord : chaussée partiellement inondée
- RD 69 Rasteau PR 7 : chaussée partiellement inondée
- Secteur RD 74/12/11 : plusieurs point d'inondation partielle de chaussées
- RD938 au Crestet : boue sur la chaussée
- RD 51 en sortie de Vaison la Romaine: 2 pins + 1 ligne EDF au sol : circulation alternée
- RD65 à Sérignan route de Lagarde : plusieurs coulées de boue et de graviers

De la signalisation de danger est en place, des nettoyages de chaussées seront réalisés en début de matinée une fois les eaux retirées.

Malgré la fin des précipitations, la plus grande prudence reste conseillée aux usagers du réseau routier départemental.

Appel à la vigilance de la préfecture
De son côté, la préfecture de Vaucluse rappelle que « Les forts cumuls de pluie enregistrés cet après-midi ont engendré des phénomènes de ruissellement et de débordements de cours d'eau dans le nord du département. Le secteur d'Orange a particulièrement été touché : localement, 115 à 120 mm de pluie ont été relevés. Quelques communes ont été conduites à activer leur Plan Communal de Sauvegarde et à mobiliser leurs effectifs afin de porter aide et assistance à leurs administrés sinistrés. Des axes routiers ont dû être coupés à la circulation. Des déviations sont mises en place et le resteront tant que nécessaire. Si les pluies ont cessé depuis 20h sur le nord du département, la plus grande vigilance s'impose. La préfète salue l'engagement des sapeurs-pompiers, des forces de sécurité, des équipes du conseil départemental ainsi que les services des communes impactées pour leur mobilisation respective. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

L.G.